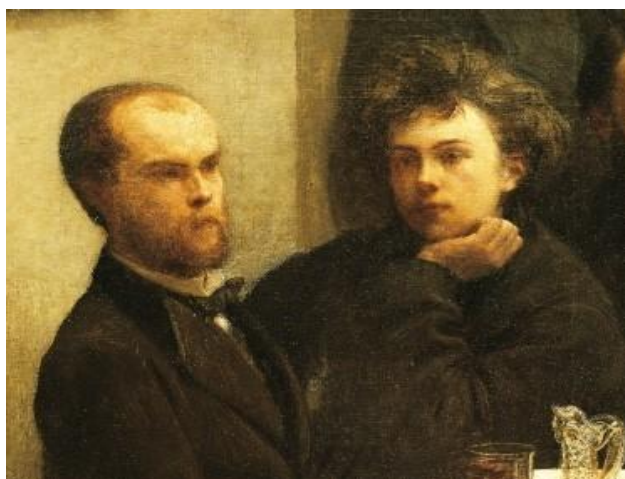


Rimbaud, Verlaine : au Panthéon ?



Depuis la parution d'une pétition en faveur de la panthéonisation des deux poètes, le Tout-Paris s'entre-déchire sur l'idée de faire reposer ou non Arthur Rimbaud et Paul Verlaine aux côtés des grands hommes et femmes de la République française sur la montagne Sainte-Geneviève. Un débat on ne peut plus « français », notamment par son émergence en pleine période de crise sanitaire mondiale, mais aussi de par cette constante recherche d'identité chère à la République. S'y confrontent pétitions et contre-pétitions, dont le cœur même est la polémique autour de la sexualité des deux poètes. En réalité un des points implicites de la problématique de cette controverse est le suivant : le Panthéon doit-il donner l'image d'une République ouverte d'esprit, au prix d'offenser la mémoire des hommes qui ont dédié leur vie à la France ?

Dans une tribune du *Monde*, publiée le 25 septembre 2020, l'éditeur Jean-Luc Barré et l'universitaire Frédéric Martel, soutenus par trois écrivains et par le dramaturge Olivier Py, répondent à leurs détracteurs. Ils sont initiateurs d'une pétition en faveur de la panthéonisation des deux poètes qui regroupe déjà 5000 signatures sur le site Change.org, dont Roselyne Bachelot et neuf anciens ministres de la culture. Ils affirment qu'Arthur Rimbaud et Paul Verlaine étaient les plus grands poètes de la langue française, mais aussi amants. C'est en partie ce critère qui les a poussés à suggérer une entrée en duo. Le Panthéon étant l'un des lieux du patrimoine qui reflète le plus l'identité de la France, il est nécessaire de bien désigner les personnalités dignes de porter cette responsabilité. Pourtant, ce qui est paradoxalement reproché par la majorité des arguments favorables, c'est la vieillisse du Panthéon qui ne se « modernise pas » et qui par conséquent, renvoie l'image d'une France fermée d'esprit et périmée. Mais aussi, à quelques exceptions comme Césaire, le temple de Sainte-Geneviève n'accueille pas les poètes. Donc pas de place pour les deux poètes maudits – qui sont pourtant de grandes figures de la Nation, et cela est confirmé par l'apprentissage de leurs poèmes dès l'enseignement primaire, ce qui atteste pourtant bien de la reconnaissance de leurs œuvres ?

Pour justifier leur panthéonisation, certains hommes de lettres prennent la parole pour les rimbaudiens. Rimbaud est enterré à Charleville-Mézières, que lui-même a renommée par mépris pour celle-ci « Charlestown ». En effet, celui-ci a été enterré dans, pour le citer, « cet atroce Charlestown » contre son gré et de plus dans le même caniveau que Paternus Berrichon, son « ennemi ». Il serait donc moins insultant de l'enterrer autre part que dans sa ville natale, dans cet autre part qu'est le Panthéon. Mais un petit inconvénient s'oppose à cette idée sur lequel les opposants s'appuient. Étant

donné que Rimbaud était catholique malgré lui, sa tombe a été bénie par un prêtre, et enlever un corps enterré et béni par le prêtre pour le placer dans le temple de la République est en soi un scandale.

Leurs arguments concernent principalement Rimbaud et non Verlaine, mais là aussi, la panthéonisation de Verlaine est un vrai problème dans ce débat. Elle implique parfois des sous-conditions. En effet, l'arrière-arrière petite nièce de Frédéric Rimbaud (le frère d'Arthur), se découvre une mission de salut familial et souhaite la panthéonisation de Rimbaud, mais sans Verlaine, parce que cela renverrait l'image du « couple ». Pourtant la position de cette dame dans l'arbre généalogique de la famille Rimbaud démontre en réalité qu'il n'y a plus de famille Rimbaud et que c'est donc à la Nation qu'appartient cette décision.

Est dénoncée par les partisans de leur panthéonisation une certaine homophobie caractérisant selon eux la « contre-pétition » lancée le 17 septembre. Malgré la découverte de lettres datant de 1873 où se cachaient des « Je t'aime », ou des poèmes avec des sous-entendus glissés tel Colloque sentimental de Verlaine, la sexualité et la liaison des deux poètes sont souvent niées, considérées comme anecdotiques et accidentelles. La crainte est bel et bien de faire rentrer les deux poètes en couple, c'est pour cela que Jean-Luc Barré et Frédéric Martel assurent qu'il faut les faire rentrer en même temps, sans l'aspect romantique derrière, sachant que Rimbaud et Verlaine ne s'étaient pas abandonnés l'un à l'autre, mais s'étaient perdus de vue avec le temps.

Dans une deuxième tribune publiée le 17 septembre 2020, des artistes, écrivains, poètes et rimbaldiens avancent cinq arguments au président pour refuser ce qu'ils considèrent comme « une démarche sociétale et non mémoriale » mais aussi « communautariste ». Dans un premier point, le fantasme qui tourne autour de la paire Rimbaud-Verlaine ne devrait pas être un motif pour justifier cette démarche de panthéonisation. Il est cependant inévitable, d'une part à cause de la mémorable tragédie où Verlaine tire sur Rimbaud par désespoir, et d'autre part avec le succès du film Rimbaud Verlaine réalisé par Agnieszka Holland en 1995, où Arthur Rimbaud est interprété par le jeune Leonardo Di Caprio. Loin de ce que supposent les partisans de cette pétition, nos intellectuels ne nient point l'existence d'une relation homosexuelle entre les deux poètes, pourtant ils vont plus loin. En effet, il ne faut pas s'arrêter sur les premiers faits. Arthur Rimbaud et Paul Verlaine étaient bien amants, mais tous deux ont eu aussi d'autres aventures avec des hommes et des femmes.

Verlaine s'était marié avec Mathilde Mauté, dont un enfant est né de cette union. Même si l'amour inconditionnel de Verlaine pour Rimbaud l'a poussé à tout quitter, dont son ménage, cet amour n'était pas réciproque pour Rimbaud, qui ne le considérera que comme une étape de sa vie. Il n'aurait donc probablement jamais voulu le retrouver au fond de ce temple de la République, dans cette optique d'amour éternel.

Le projet de panthéonisation dit en fait assez peu sur les deux écrivains, mais beaucoup sur l'épuisement de la République. Leurs cinq arguments insistent sur le concept de communautarisme à l'origine de cette démarche, ce qui va à l'encontre des valeurs républicaines au final ; elles promeuvent l'union nationale (un des principaux usages du patrimoine), et pourtant cela renverrait l'image d'une communauté au milieu de la société. En effet, comme le questionne une internaute : « Leur panthéonisation, c'est pour leurs œuvres ou bien pour leur relation ? »

Néanmoins, les intellectuels semblent être en accord sur un point : s'il est question de faire entrer des poètes au Panthéon, ne serait-il pas plus raisonnable de faire entrer, aux côtés du grand Victor Hugo : Charles Baudelaire, Racine, La Fontaine, Léopold Sédar Senghor et tant d'autres avant ? De plus, ils affirment que Verlaine était, il est vrai, un grand poète, mais pas de taille comparé à Rimbaud. Enfin, ils reconnaissent l'anti-patriotisme de Rimbaud qui n'eut aucun scrupule de prononcer, soutenu par son compagnon Verlaine: « *Ma patrie se lève ! Moi, j'aime mieux la voir assise ; ne remuez pas les bottes, c'est mon principe* ». Un comportement que les mêmes pétitionnaires considèrent ne pas avoir sa place au Panthéon.

Dans une troisième tribune qui complète la deuxième, publiée le 3 octobre 2020, Dominique de Villepin, ancien premier ministre (2005-2007) s'exclame haut et fort « N'entre pas ici, Arthur Rimbaud ! ». Trouvant ce débat regrettable et décevant, lié à son sujet totalement décalé de l'actualité (à l'heure où cette tribune est publiée, l'Amérique se déchire sur le choix de celle qui doit succéder à la haute figure de Ruth Bader Ginsburg à la Cour suprême). Il souligne que l'un des plus gros défauts de cette République est la constante recherche d'identité : qui sommes-nous ? Qui pour incarner au plus juste notre nation ?

Pourtant cela ne l'empêche point d'exposer son avis sur ce débat, espérant être entendu par le président de la République.

L'un de ses principaux arguments contre est relié à la fonction même du Panthéon. Construit au XVIII^e siècle, il a depuis la Révolution Française vocation à honorer les grands personnages ayant marqué l'Histoire française. On y retrouve au près de Jean-Jacques Rousseau, des personnalités comme Voltaire, Émile Zola, Jean Moulin, et Simone Veil plus récemment. Leur entrée est digne d'un acte patriotique qu'il est convenable de récompenser. L'ancien premier ministre, en accord avec les intellectuels, reproche le « patrouillotisme » de Rimbaud et de Verlaine, qualifié de « indiscipliné et sauvage » aux yeux de la patrie. En effet, pour paraphraser Clémenceau, reconnaissons que le Panthéon « *est un bloc dont on ne peut rien distraire ni privatiser pour la cause de tel ou de tel : les soldats de la République qu'il honore, soldats de l'idéal, incarnent l'âme française.* »

L'entrée au Panthéon marque donc une reconnaissance républicaine, la reconnaissance d'un combat incarné par une femme ou par un homme dont la vie a été consacrée à la liberté, à l'égalité ou à la fraternité. Le champ est large et à la fois précis. Et loin d'être absurde et vide de sens, il affirme que la République ignore la couleur de peau, la religion ou les préférences sexuelles : en ces domaines, elle a érigé en principe le droit à l'indifférence, ne reconnaissant que des citoyens.

Villepin affirme que ce n'est pas en déplaçant les cendres de Rimbaud et de Verlaine au Panthéon qu'ils y seront honorés. Verlaine exposait en manière de testament ses dernières volontés :

« *Un grand bloc de grès ; quatre noms : mon père, et ma mère et moi, puis mon fils bien tard, dans l'étroite paix du plat cimetièrre, blanc et noir et vert, au long du rempart* ». Ce dernier confie dans une lettre avant de s'éteindre, retrouvée sept ans après, que c'est dans le cimetière des Batignolles qu'est sa place. Pouvons-nous censurer ses dernières paroles ? Quant à Rimbaud, autrement dit ce « fils du soleil », il a tourné le dos au vieux continent pour s'enfuir vers le soleil d'Orient. De même, il consacre ses plus beaux poèmes, tels Sensation, Ma bohème, ou l'Éternité, à une terre sur laquelle il n'est pas né : « *Dites moi à quelle heure je dois être transporté à bord* », écrit-il avant son décès. Il n'est donc pas plus la propriété de Charleville que de Paris, mais il se trouve qu'il y est né, et y a grandi. Ainsi, Paris, vieille ville accompagnée d'une météo triste, serait la meilleure des manières de déshonorer la mémoire du jeune poète.

Ne serait-il pas plus juste, si l'envie tenaille d'y convier des poètes, d'y faire entrer Apollinaire (polonais) ou Cendrars (suisse), étrangers qui ont choisi la France et l'ont magnifiée avant de la défendre les armes à la main, lorsqu'ils s'engagèrent en 1914 au secours de leur nouvelle patrie, se demande l'ancien premier ministre.

Pour conclure, ce débat, en apparence « non essentiel », s'inscrit en réalité dans une vraie problématique sociétale tout sauf récente. Problématique influencée par la société et ses groupes qui font trembler les intellectuels, mais qui touche aussi plusieurs questions géopolitiques notamment de savoir si le patrimoine devrait être de nos jours, un héritage du passé ou une construction mémorielle ?

Elisa BARTROLICH (Terminale 3), le 12 février 2021